

manière suivante, au cas des frères Tournond :—

“Le rusé Riel chercha de toute manière à engager ces jeunes gens à le joindre, mais sans succès. Jour par jour, il se rendit auprès de leur pauvre mère pour abuser de sa superstition et de sa crédulité, avec une ruse diabolique. Il lui raconta ses visions célestes, etc. et la pauvre femme ayant été dans sa mission divine, pria ses enfants de s'enferrer et de combattre sous la bannière du ciel.”

Parlant des prisonniers en général, il dit :—

“Ils ont été trompés par un homme qui connaissait parfaitement que leurs cœurs et leurs esprits étaient faibles. Ils ont été appelés aux armes, au nom de Dieu et des Saints, par un homme qui se disait l'envoyé de Dieu pour accomplir une bonne et grande œuvre. Ils ont été aveuglés par de prétendues visions et messages de l'Esprit-Saint; pauvres gens, dans leur absolue confiance, ils ont été conduits à la désolation, la misère et la mort.”

Ayant fondé une nouvelle religion, Riel institua une cérémonie à l'église de Batoche qui devait consister dans le baptême de son secrétaire Jackson à la foi nouvelle. Il envoya des éclaireurs pour amener les métis à cette cérémonie, les engageant à apporter leurs fusils, pour tirer une salve, et comme on le verra par les déclarations assermentées, il eut beaucoup de difficulté, dans certains cas, à les engager à s'y rendre. Lorsque les métis furent arrivés à Batoche, Riel leur dit que le gouvernement envoyait des troupes pour les tuer, leur enlever leurs propriétés et détruire leurs familles, et ces menaces eurent pour résultat d'amener le combat du Lac-aux-Canards qui compromit ses dupes infortunées, et de causer les tristes événements qui s'en suivirent. Ces faits découlent du témoignage assermenté d'un certain nombre de ces gens eux-mêmes. Il suffira de citer quelques-unes des déclarations assermentées qui suivent :—

Jean Baptiste Laplante, cultivateur, jure :—

“J'étais en voyage, quand la rébellion a éclaté à Troy, avec des marchands pour des marchands de Batoche appelés Walters & Baker. Je n'ai pas été ailleurs; après avoir livré mes marchandises, je suis retourné chez moi. Je suis resté chez moi un seul jour, et un homme appelé J. B. Deschamps est venu me chercher. Deschamps avait un fusil et il dit qu'il me prendrait par force si je ne voulais pas venir, et nous prendrons tout ce que vous avez. Ils étaient deux, tous deux armés. Ils m'ont emmené avec eux, mais je n'avais pas de fusil. Ils m'ont emmené à Batoche et m'ont dit qu'il fallait que je serve comme les autres. * * * Riel nous dit que nos familles seraient tuées par les troupes et qu'il fallait toutes les réunir.”

Gabriel Parenteau, cultivateur, jure :—

“J'étais ici pour acheter des marchandises et j'y suis resté deux jours; quand je suis revenu, j'ai appris qu'on avait dépouillé les magasins et qu'on s'assemblait, par partis à Batoche. Quand je suis allé à l'église le dimanche, j'ai été fait prisonnier (dans l'église de Saint-Laurent) par Philippe Guardipai et

un autre, je ne sais pas son nom. Ils m'ont dit qu'ils allaient me fusiller ou m'enfermer si je n'y allais pas. Ils m'ont fait passer à la rivière et m'ont mis dans une maison et m'ont gardé deux jours. Le troisième jour je me suis échappé et suis allé chez moi. Environ trois jours après, il sont venus me chercher; Gabriel Dumont est venu me chercher et me dit que si je ne voulais pas venir, ils m'attacheraient, me mettraient dans la cave et ils nous enlèveraient tous mes animaux. Je leur ai dit qu'ils pouvaient prendre mes animaux, mais ils m'ont forcé à aller avec eux,—et après quatre jours, je me suis encore enfui chez moi et suis resté là cinq jours avec mes chevaux dans la prairie; je ne venais à la maison qu'à la nuit. John Ross, le jeune, est encore venu me chercher et nous a tous emmenés—nos femmes, femmes et enfants—et nous a gardés, la toute le temps, jusqu'à ce qu'enfin j'eus peur d'essayer de me sauver.”

Jean Carron, cultivateur, jure :—

“J'étais à Batoche pendant la rébellion et j'ai pris part avec les rebelles dans la rébellion. Je n'étais pas un conseiller. Je fus invité à venir au baptême de Jackson et à apporter mon fusil de peur que nous y fusions arrêtés par la police. Je n'avais pas alors de fusil et j'ai été vingt jours sans en avoir un. Je n'ai pas été forcé à marcher, mais j'ai été trompé par Riel lui-même. Je lui ai dit que j'avais beaucoup d'ouvrage, mais il m'a demandé d'assister à la cérémonie et ainsi j'ai été entraîné dans la Rébellion. Quand je vins à l'église de Saint-Antoine, Riel nous dit qu'il y avait cinq cents hommes de la police qui venaient nous combattre, que Clark, de la compagnie, le lui avait dit; il avait alors autour de lui tous les hommes de Batoche et Riel a dit cela devant tout le monde.”

Louis Marion, cultivateur, jure :—

“Je sais que M. Ness a été fait prisonnier par les rebelles. Quand j'ai été pris, j'ai été mis dans la même chambre que lui et il était encore prisonnier quand j'ai été mis en liberté. M. Ness était un cultivateur, et il avait des vaches et des chevaux autour de chez lui. Je les ai entendus, les rebelles, dans l'église où on nous a mis, dire qu'ils iraient chez Ness, et prendraient son fusil et toute autre chose qui leur serait utile. Le 17 mars, j'étais au magasin de Walter à Batoche, et il est entré un jeune homme qui nous a dit qu'il allait y avoir du trouble. Le lendemain matin nous fûmes transportés à l'église et il y eut une assemblée, et Riel nous dit que j'avais dix minutes pour décider si je voulais me joindre à eux, ou bien il serait obligé de faire quelque chose. Je lui promis de me joindre à eux, mais à la première occasion, je m'échappai. Une fois, Riel avait prononcé une sentence contre Charles Nolin et William Boyer parce qu'ils ne s'étaient pas joints à eux. Ensuite il demanda aux gens qu'est-ce qu'ils poussaient de ce qu'il avait fait en condamnant ces hommes, et tout le monde l'approuva en faisant un grand bruit. Il se tourna alors et dit à quelques uns des prisonniers ce qu'il avait fait, quand il m'avait vu, et il dit alors, Dieu vous soit en aide. J'ai ri de lui quand il dit: il n'est pas encore trop tard; et se tournant vers le peuple il dit qu'il m'avait oublié, mais qu'il me donnerait dix minutes pour réfléchir à ma position. Cette même nuit, ils sont allés au magasin de Batoche et en ont tiré des ballots de couvertes et de hardes et les ont distribués à ceux qui parlaient pour aller prendre Carleton. A ce moment, un soi-disant gouvernement provisoire s'organisa et tint les ses séances. Riel nommait les membres au peuple et si le peuple approuvait, celui qui était nommé entrant dans le Conseil. Je crois qu'il se joignit à lui, seize capitaines qui étaient nommés par Riel et élus par la foule qui était dans l'église. J'ai entendu Riel dire: est-ce que la vie de nos marchands de cette localité vaut plus que la nôtre? nous allons aller, et les amènerons avec leurs armes. J'ai vu un fils de George Fisher et un fils de Salomon Venne et un jeune Gareault qui furent amenés de cette manière. J'ai vu là plusieurs sauvages, quelques-uns étaient de la bande de Gre